

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr. Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. Reclames... 50 c. M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3. M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'hiver.

Table of train schedules for the Orléans railway service in winter, listing routes, departure/arrival times, and ticket prices for various stations like Cahors, Agen, Bordeaux, and Paris.

Cahors, le 7 décembre 1872.

La grande commission de trente membres, chargée de préparer les réformes constitutionnelles, conformément à la proposition du gouvernement, a été nommée jeudi dernier dans les quinze bureaux de l'Assemblée nationale. La droite et le centre droit ont obtenu la majorité des nominations. Si on additionne le nombre des voix des candidats, il y a 361 voix pour la droite et le centre droit, 331 voix pour le Gouvernement et ses amis MM. les radicaux.

C'est là un très grand succès pour le parti conservateur. Ce triomphe prouve que la majorité de 18 voix acquise par M. Thiers le 29 novembre, compromise une première fois par le vote du lendemain qui a renversé le ministre de l'intérieur, se trouve aujourd'hui tout à fait menacée sinon détruite. On devrait conclure de là, que M. Thiers va rentrer dans les conditions de tous les gouvernements libres, et qu'il se mettra du côté des conservateurs. Nous l'espérons moins que nous le désirons. Cependant les journaux hostiles à la droite et au centre droit sont obligés eux-mêmes de reconnaître, que les orateurs de ce parti ont fait preuve d'un grand esprit de conciliation. Ils ne demandent qu'une chose pour marcher d'accord avec M. Thiers : c'est qu'il consente à se séparer résolument des radicaux.

Il y a des maladies qui s'usent d'elles-mêmes, et dont la guérison est au-dessus des ressources de l'art. Par malheur, ces terminaisons, dues aux seuls efforts de la nature, ne sauraient guère arriver sans que les forces du malade en restent sérieusement atteintes, presque toujours; c'est, alors, l'état valétudinaire se substituant aux souffrances aiguës.

A en juger par la marche si lente de la crise qui se poursuit, il est à craindre que le malaise général du pays ne prenne une forme chronique et ne finisse par briser les ressorts du corps social; non qu'une solution heureuse ne fût possible: il ne tiendrait qu'au gouvernement qu'elle ne se fit plus longtemps attendre, tout comme il eût dépendu de lui que l'épreuve que nous traversons ne se fût jamais produite. Mais puisqu'il a plu au Chef du pouvoir exécutif de livrer la France aux convulsions politiques, qu'espérer de son côté, pour l'apaisement des passions, quand tout, au contraire, dans ses tendances, semble s'accroître dans le sens le plus propre à entretenir l'irritation des esprits?

Ce reproche que nous adressons à M. Thiers, sans aucun fiel pour sa personne, ses partisans, nous le savons, le renvoient à ses adversaires, et c'est sur la droite qu'ils s'efforcent de rejeter toute la responsabilité de la situation. Heureusement, il n'est pas nécessaire de remonter très-haut dans notre passé, pour y trouver la date d'engagements solennels qui devaient assurer le calme, s'il n'eût pris à personne la fantaisie de s'en affranchir.

Cette violation du pacte de Bordeaux, est-ce aux conservateurs qu'il faut l'imputer?... En affirmant, dans son Message, l'existence légale et comme définitive d'une forme de gouvernement que rien n'a consacrée, M. Thiers, le premier, a rompu la trêve et déchiré les traités: voilà ce que dira l'histoire et ce que tout le monde sait déjà.

Une pareille surprise, dans un pays même entièrement acquis aux idées républicaines, eût été regardé comme un oubli flagrant de tous les principes. Mais en France, où l'attitude des partis commandait tant de ménagements et de réserve, le Message présidentiel ne pouvait qu'allumer la discorde et donner le signal de la lutte.

« La république existe » dites-vous!... En vertu de quelle constitution? Est-ce le peuple réuni dans ses comices, qui l'a déclaré par la voix de ses représentants?... Mais si vous êtes seul à le proclamer, avez-vous qualité pour cela, à moins que la force ne prime le droit et que le fait ne remplace la loi?

Il est vrai qu'en présence de ces abus de pouvoir, la représentation nationale aurait pu s'incliner, et la stupeur eût alors remplacé dans le pays l'irritation dont vous vous plaignez. A en croire les radicaux, telle devait être la conduite de la droite. Mais s'il y a des républicains à la chambre, il y a aussi des monarchistes. Les uns et les autres avaient droit au respect de leurs convictions. En intervenant dans le débat, pour donner satisfaction aux impatiences de la gauche, M. Thiers a empiété sur les privilèges du vote universel qui seul était juge dans la question.

En cela il avait trop compté sur l'abnégation des conservateurs. S'il entre dans leurs habitudes de faire au maintien de l'ordre toutes les concessions compatibles avec leur conscience et les intérêts de la France, il est une limite où leurs condescendances cesseraient d'être de la prudence, et s'appelleraient faiblesse et pusillanimité.

Les exigences des turbulents doivent avoir un terme: trop longtemps ils ont joué en France, le rôle de ces enfants mutins, dont on satisfait les moindres désirs pour la tranquillité

de la maison, et qui abusent d'autant plus qu'on cède plus facilement à leurs caprices. Que les radicaux le sachent donc: si le pays est en proie, dans ce moment, aux incertitudes et aux angoisses, ce n'est qu'à eux et à M. Thiers qu'ils doivent s'en prendre. Leur silence, d'ailleurs, qu'on nous représente comme un signe de modération et de sagesse, n'a rien qui nous rassure: c'est le calme qui précède l'orage. Mais quoiqu'il nous présage, c'est aux hommes d'ordre à se tenir prêts pour les éventualités, et à veiller au salut de la France.

Revue des Journaux

Courrier de France.

Le 25 novembre, quelques jours avant le scrutin qui a placé M. Thiers à la discrétion des radicaux, les principales villes de province étaient inondées de circulaires autographiées d'origine mystérieuse, par lesquelles on engageait le haut commerce et la basse finance à pétitionner en faveur du président de la République:

« Si le gouvernement est victorieux, écrivait l'officieux correspondant, la Bourse montera. Dans le cas contraire, attendez-vous à une débâcle. »

Hélas! le gouvernement a été victorieux et la Bourse a baissé de 35 centimes!

L'emprunt, sans respect pour Celui à qui il doit le jour, a salué son succès par une dépression coupable. Poussant plus loin l'irrévérence, le 3 0/0 a monté de 15 centimes à la chute de M. Victor Lefranc!

Nous ne voulons pas triompher d'une coïncidence et nous exagérer la portée d'un mouvement de Bourse, qui est peut-être dû à des causes étrangères à la politique, mais il n'en est pas moins vrai que M. Thiers n'a pas aux yeux du monde financier ce caractère providentiel que lui attribuent les rouges et autres officieux.

L'étude des différents marchés de l'Europe, depuis une quinzaine de jours, nous conduit même à cette conclusion, que le réveil conservateur qui se manifeste à l'Assemblée nationale ranime la confiance publique et rassure les intérêts.

En dépit des quelques adresses municipales ou cantonales péniblement recueillies par les exécuteurs testamentaires de la Commune de Paris, les départements se montrent favorables à la nouvelle minorité libérale et conservatrice.

Les hommes d'ordre qui se désintéressaient de la politique parce qu'ils ne se sentaient pas soutenus, commencent à se rassurer, en voyant leur cause si vaillamment défendue par les 335. Les hésitants, les timides, les passifs s'effraient visiblement des alliances actuelles du pouvoir, et si M. Thiers a voulu réellement dissiper une équivoque, en nous révélant ses engagements antérieurs, il peut être satisfait. Son but est atteint et sera probablement dépassé.

La composition de la majorité gouvernementale a produit partout une douloureuse surprise. On se dit que M. Thiers n'est plus libre et qu'il appartient aux bandes radicales qui disposent désormais des destinées de la France.

Il se produit une réaction salutaire, qu'il est de notre devoir d'encourager.

Que la minorité demeure donc indissolublement unie sur le terrain conservateur; qu'elle ne se laisse ni intimider ni séduire; elle a entrepris une œuvre de salut, il dépend d'elle seule de la mener à bonne fin.

Le pays tout entier la suivra dans la voie qu'elle s'est tracée, et bientôt nous verrons disparaître cette opinion factice que les radicaux ont créée, que les agents du pouvoir ont entretenue.

Journal de Paris.

M. Thiers a déclaré du haut de la tribune qu'il était engagé envers le parti républicain. Il n'est force humaine qui puisse le soustraire à ses engagements. Ses préférences avouées pour les opinions de la droite ou du centre droit sont moins fortes que la parole donnée. La politique conservatrice l'attire; mais son serment l'entraîne du côté contraire, et tout effort que l'on pourrait tenter encore pour le ramener à elle se briserait contre le roc de son honnêteté. Nous admirons, comme il convient ce genre d'héroïsme; mais nous aimerions à connaître la nature et la portée des engagements qu'a pris M. Thiers, et dans quelles limites il prétend les tenir. C'est fort bien de garder religieusement sa foi. Turenne, surpris par des voleurs, fut mis en liberté sur la promesse qu'il fit de leur envoyer sa rançon. Il tint parole et l'histoire lui en fait honneur. A l'exemple de Turenne, M. Thiers peut bien tenir parole à des radicaux: le mérite ne sera pas moindre ni l'honneur moins grand. Seulement, Turenne n'engageait que lui seul, tandis que M. Thiers, selon la mesure de ses promesses, engageait peut-être le pays avec lui.

Chassez le naturel il revient au galop. Malgré tous les efforts qu'ils font pour tâcher de se faire passer pour conservateurs, les journaux qui soutiennent la nouvelle majorité gouvernementale seront toujours les amis des fauteurs de désordre: sous le chapeau rond du berger dont il se sont maladroitement coiffés, l'oreille du loup passe. Nous venons d'en avoir une preuve nouvelle.

Ces journaux ont répandu le bruit que le général Ducrot, ces jours derniers, avait ordonné aux troupes placées sous son commandement de se tenir prêtes à marcher, sans doute pour faire un coup d'Etat. Or, voici la vérité. Il s'agit d'une circulaire datée du 26 octobre dernier, c'est-à-dire vieille de près de six semaines. Cette circulaire, signée de Labadie, donne des instructions précises sur ce qu'on aurait pu faire si l'ordre venait à être troublé sur un point quelconque de la dix-neuvième division militaire. Au nombre de ces instructions se trouve celle-ci: « Les troupes recevraient d'abord la solde de route,





